



BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 29 MAI 1975

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.

Jacques de FOUCHIER
Président Directeur Général

Pierre MOUSSA
Gustave RAMBAUD
Administrateurs Directeurs Généraux

Pierre DECKER
Administrateur Directeur Général Adjoint

Claude BOURLET
Jacques BURIN des ROZIERS
Raymond-Maurice DOUMENC
Francis C. FABRE
Dominique LECA
Maurice NAESSENS
Sir Eric ROLL
Administrateurs

Jean-Claude RICHARD
Secrétaire Général

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MM.

Jacques de BOIS
Claude CASTEL
Commissaires agréés par la Cour d'Appel de Paris

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE F 500 000 000

SIEGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN - PARIS 2^E

662047885 B R.C. PARIS L.B.F. N° 24

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 29 MAI 1975

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS
RUE DE LA HARPE 53
75001 PARIS
TÉLÉPHONE 01 42 55 50 00

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour soumettre à votre approbation les comptes de votre société au 31 Décembre 1974

DEPARTEMENT BANQUE

La conjoncture et la politique restrictive des autorités ont imposé de lourdes contraintes à l'activité bancaire en 1974 : des crédits encadrés, une hausse exceptionnelle des taux d'intérêt, le dispositif des réserves obligatoires maintenu avec rigueur, enfin un système de pénalités très lourd pour les trésoreries bancaires. A ces difficultés s'est ajoutée, au printemps, une grève de plusieurs semaines, qui a perturbé l'activité des établissements. Des conditions d'exploitation aussi dégradées ne pouvaient manquer de se répercuter sur les marges bénéficiaires et sur les résultats. Cependant le système bancaire français est demeuré à l'abri des défaillances plus ou moins graves apparues dans l'appareil bancaire du monde occidental qui y ont créé pendant plusieurs mois un climat de méfiance généralisé.

L'encadrement du crédit maintenu durant toute l'année, est devenu toutefois un peu plus sélectif : les banques ont notamment bénéficié, à partir du mois d'août, de normes plus favorables pour les crédits de mobilisation de créances nées à court terme sur l'étranger.

Favorisé par le contexte international, le maintien par les autorités monétaires de taux très élevés a également contribué à réduire la pression de la demande de crédits. Cette politique d'argent cher, qui a été renforcée à partir du mois de juin avec l'entrée en application du "plan de refroidissement" a par contre durablement affecté la rentabilité du secteur bancaire. Le taux d'intérêt privés à court terme de première catégorie a été porté jusqu'à près de 12 %. De même, sur le marché entre banques, le taux de l'argent au jour le jour est passé, en moyenne annuelle, de 8,91 % en 1973 à 12,90 % en 1974. Pendant la plus grande partie de l'année, le marché dont les taux ont même dépassé 14 % à plusieurs reprises, s'est maintenu au-dessus du taux de l'escompte, qui a été relevé le 20 Juin de 11 % à 13 %.

La profession a supporté de ce fait en 1974 des coûts de refinancement à nouveau fortement majorés. De plus, l'action des autorités a déterminé en janvier puis en juin un relèvement, de l'ordre de un à trois points selon la durée du placement, de la rémunération de l'épargne.

Malgré la hausse des conditions de crédits à la clientèle les banques n'ont pu éviter une nouvelle détérioration de leurs marges

bénéficiaires dès lors que par ailleurs le dispositif des réserves obligatoires bloquait en emplois improductifs des ressources importantes prélevées, pour une large part, sur le marché monétaire.

Après plusieurs ajustements intervenus au cours du premier semestre, l'obligation de constituer des réserves au taux de 33 % sur la progression des crédits a finalement été supprimée le 21 Juin. Il ne subsiste plus, depuis cette date, outre le régime des réserves ordinaires sur les dépôts, que le dispositif des réserves de pénalité frappant les encours de crédits excédentaires. En revanche, la Banque de France a majoré de trois points - de 14% à 17 % - le coefficient des réserves sur les exigibilités à vue. Pour l'ensemble de l'année, le montant des réserves obligatoires a accusé, en moyenne, une progression sensible.



Les dépôts de la Banque de Paris et des Pays-Bas dans leur ensemble ont accusé une nette progression, observée principalement sur les comptes d'entreprises. Celle-ci est liée à l'effort commercial soutenu tant à Paris qu'en Province par nos agences qui interviennent désormais pour plus de 41 % dans l'ensemble de nos dépôts. Nos emplois ont connu globalement un accroissement limité compte tenu des mesures restrictives imposées aux banques.

Leur développement a été peu sensible dans les opérations à long terme ; à moyen terme, il a porté principalement sur les crédits C.N.M.E. et les crédits à l'exportation dits "Acheteurs". A court terme, la progression a été particulièrement notable au niveau des crédits à l'exportation non soumis à encadrement ou ayant fait l'objet de mesures d'assouplissement c'est-à-dire les pré-financements spécialisés et les mobilisations de créances nées.

Nos engagements par signature ont accusé comme les années précédentes une très forte augmentation.

Nos marges, étroites en tout début d'exercice, puis en légère amélioration ensuite se sont gravement détériorées à partir de la fin du deuxième trimestre compte tenu du niveau élevé des taux de refinancement. Ce n'est qu'à compter de fin octobre que nos conditions d'exploitation sont progressivement redevenues plus normales.

Toutefois, la politique prudente menée par notre Etablissement, tant en matière de rémunération des dépôts à terme que dans le domaine de la distribution des crédits, lui a permis de maintenir pour l'ensemble de l'exercice des résultats bancaires qui, bien qu'en retrait sur ceux de l'année précédente, peuvent être considérés, dans une conjoncture particulièrement difficile, comme satisfaisants.



Six nouveaux points d'implantation ont été ouverts au cours de l'exercice : une succursale à Metz, une agence à Paris, Faubourg Saint-Honoré et quatre agences en province, à Saint-Etienne, Mulhouse, Marseille Roucas-Blanc et Fos-sur-Mer. A ces réalisations s'ajoute, depuis mars dernier, la création d'une agence à Reims. Dans le même temps, les installations de Rouen et de la Muette à Paris ont été aménagées et agrandies. Les résultats acquis par le réseau d'agences sont dans la conjoncture présente un apport précieux, grâce à lui a été limitée, pour une fraction non négligeable, l'incidence du coût accru des refinancements de la Banque.

DEPARTEMENT FINANCIER

Le marché financier a été en 1974 très fortement affecté par la mauvaise conjoncture générale. Le volume des émissions de valeurs mobilières réalisées avec le concours des banques a baissé d'environ 45 % par rapport à 1973 pour s'établir à F 17,4 milliards contre F 31,2 milliards l'année dernière. Cette régression qui a ramené le volume des émissions au niveau de celui de 1971, a touché l'ensemble des opérations, mais principalement les émissions d'obligations (F 15 milliards contre F 28 milliards en 1973)

Les besoins en capitaux à long terme, indispensables au développement des entreprises françaises, ont été cependant satisfaits, en dépit de la forte réduction de l'ensemble des émissions de valeurs mobilières sur le marché français, par le recours au marché international. On estime à environ \$ 5 milliards les fonds empruntés en devises sous la forme d'émissions publiques, de placements privés et de crédits bancaires. Le rôle important joué par notre groupe dans ce domaine - près de 20 % du total - illustre la contribution importante ainsi apportée à l'équilibre de la balance des paiements française.

Au développement des opérations en devises qui sont un des faits marquants de l'année 1974 sur le marché financier, il faut ajouter la hausse des taux d'intérêt.

En liaison avec la sensible progression des taux de rendement en bourse, les taux nominaux des emprunts émis en 1974 ont atteint 11,50 % pour les emprunts du secteur public et 12 % pour les émissions des sociétés privées. Néanmoins, la concurrence des taux du marché monétaire qui s'est fait durement sentir pendant toute l'année a rendu très difficiles les placements sur le marché des obligations et conduit même à les interrompre pendant plusieurs semaines, en janvier et en mai. Il a fallu attendre la fin de l'année pour voir apparaître quelques signes d'amélioration provoqués par l'accélération de la baisse des taux d'intérêt à court terme.

Dans ce climat difficile, la Banque de Paris et des Pays-Bas a participé à presque toutes les opérations réalisées avec concours bancaire. Elle a été chef de file ou co-chef de file de 14 emprunts du secteur privé sur 33 et de 10 emprunts du secteur public sur 19, dirigeant notamment le premier emprunt public de la RATP. Elle a également dirigé trois des quatre emprunts dont la souscription était réservée aux compagnies d'assurances et organismes assimilés.

A la Bourse de Paris, la situation s'est progressivement détériorée, le fléchissement des cours s'accroissant très sensiblement à la fin du troisième trimestre. Puis les niveaux de cotation se sont stabilisés laissant même apparaître une légère reprise au cours des derniers mois. Au 31 décembre, la baisse sur l'ensemble de l'année ressortait néanmoins à 30 %.

Le volume des transactions s'est réduit de 20%, en raison notamment de la suspension des cotations du 27 Mars au 9 Mai. Les échanges d'actions -F 25,3 milliards- ont fortement fléchi (- 44 %). Sur obligations, ils sont en progression de 21 % -F 28,5 milliards- mais ceci résulte exclusivement du volume des échanges sur la rente 4,50 % en 1973 qui a doublé, passant de F 7 à 14,2 milliards. D'une manière générale, le marché de l'or et des valeurs qui y font référence ont constitué un important pôle d'intérêt en 1974 puisque les échanges se sont élevés à F 23 milliards, soit 40 % du volume global des transactions à la Bourse de Paris.

Malgré un recul de 30 % du volume des augmentations de capital en 1974, la Banque de Paris et des Pays-Bas a prêté ses guichets pour la réalisation de 11 augmentations de capital, 9 ayant été

dirigées ou co-dirigées par elle, dont celles de Denain Nord-Est Longwy, de la Société Anonyme de Télécommunications et de la Société Générale de Fonerie. Elle a introduit à la Bourse de Paris les Chantiers de l'Atlantique, a assuré la cotation de l'action Xerox, et a été présentatrice ou co-présentatrice des offres publiques d'achat Centrale Roussel-Nobel et Nobel Bozel.

Deux groupements professionnels ont été créés en 1974 : le GIMIXTE (Groupement pour le financement des Sociétés d'Economie Mixte) et le GIPACEM (Groupement pour le financement des Industries du Papier, de la Cellulose et Emballages divers), qui a émis en 1975 son premier emprunt.

La Banque de Paris et des Pays-Bas a d'autre part continué à développer son activité dans le secteur des Sociétés d'investissement, en y ajoutant notamment un nouveau secteur avec la création d'une Société Civile de Placements Immobiliers, "VALEUR PIERRE", constituée en association avec le Crédit du Nord et Union Parisienne. Ses actifs composés uniquement de bureaux et d'entrepôts atteignaient en fin d'exercice F 88 millions.

En ce qui concerne les fonds d'investissement en valeurs mobilières, la Banque de Paris et des Pays-Bas a procédé à la création d'un fonds d'investissement luxembourgeois "World Wide Growth Fund", en association avec YAMAICHI Securities et d'autres partenaires européens.

En fin d'exercice le total des actifs gérés tant dans les SICAV que dans les sociétés d'investissement fermées et les fonds internationaux, atteignait F 3 milliards.

DEPARTEMENT INDUSTRIEL ET IMMOBILIER

Le Département industriel et immobilier a apporté son concours à la réalisation de plusieurs opérations.

La restructuration du Groupement Européen de la Cellulose (GEC) s'est poursuivie : les négociations menées en 1974 ont abouti au début de cette année à l'acquisition par des papetiers français de 49 % du capital du GEC, tous les groupes français actionnaires, dont la Banque de Paris et des Pays-Bas, ayant à cette occasion cédé leur participation.

L'industrie du papier est, comme on le sait, un secteur où nous animons depuis plusieurs années une profonde réorganisation structurelle. Le groupe La Chapelle Darblay-Navarre a retrouvé en 1974, au terme de ces efforts de rationalisation, des résultats qui le placent maintenant sur une base assainie.

Les Editions Bordas ont procédé en 1974 à une importante restructuration administrative et financière à laquelle votre société a également participé, et qui a permis d'améliorer sensiblement les conditions d'exploitation. L'exercice 1975 devrait témoigner du redressement amorcé en 1974.

La Société Financière d'Entreprises d'Etudes et de Conseils anciennement Metra International, a négocié au cours de l'année 1974 la cession du contrôle de sa filiale Société d'Informatique Appliquée "SIA" à une filiale du Commissariat à l'Energie Atomique. La fusion prévue de la SIA avec la filiale spécialisée du CEA doit permettre le développement dans des conditions satisfaisantes des activités de ces deux sociétés. L'opération permet à la Banque d'alléger ses engagements bancaires.

L'Hydro-Energie dont Paribas est, avec 31 %, l'un des actionnaires financiers, détient dans la Néogravure (Chaix Créte Desfossés) une participation minoritaire. Cette société s'est trouvée en 1974 confrontée à de très grosses difficultés dues, pour l'essentiel, à la crise profonde du secteur de l'imprimerie des grands périodiques. A la demande des Pouvoirs Publics, le Département

Industriel de la Banque de Paris et des Pays-Bas a joué un rôle actif dans la mise sur pied, avec le concours des grands actionnaires éditeurs et papetiers, de la Société de Gérance La Néogravure (Crété Desfossés) qui a repris l'essentiel des activités d'héliogravure de l'ancien groupe Néogravure.

L'année 1974 a confirmé de façon particulièrement probante le redressement des sociétés Heurtey et Omnium Technique Holding (OTH), tant en ce qui concerne leurs conditions d'exploitation que leurs comptes de résultats et leur situation financière. En conséquence, les clauses de retour à meilleure fortune, qui avaient été prévues lors des abandons de créances auxquels nous avons procédé il y a quelques années, s'appliquent maintenant pour des montants substantiels.

Indépendamment de l'appui ainsi donné aux sociétés dans lesquelles le groupe Paribas possède des participations, nos équipes industrielles ont poursuivi leurs efforts dans le domaine du service aux entreprises : création d'affaires nouvelles, transactions pour compte de tiers, travail à la commission et montages financiers divers. Cette activité que nous étendons au plan international avec l'appui de l'ensemble de notre réseau à l'étranger, a été très marquée en 1974 et doit connaître en 1975 de nouveaux développements.

Dans le secteur immobilier a été créée une nouvelle société rassemblant un certain nombre des éléments du patrimoine immobilier du groupe Paribas (notamment des immeubles de bureaux dans Paris). Celle-ci a ensuite fusionné avec Stein et Roubaix, ancien holding industriel dont l'orientation vers l'immobilier s'était développée depuis quelques années. La société issue de cette fusion qui a pris le nom de Compagnie Foncière Stein et Roubaix, représentait à la fin de 1974, un actif immobilier d'environ F 150 millions qui doit être sensiblement augmenté au cours de 1975. Votre société a apporté les immeubles qu'elle détenait Boulevard St-Germain et a reçu en échange 19,91 % du capital de la Compagnie Foncière Stein et Roubaix.

ACTIVITES ETRANGERES

financement des exportations

Le fort accroissement du commerce extérieur français à la suite des besoins nouveaux suscités par la hausse mondiale des produits pétroliers s'est traduit, pour la Banque de Paris et des Pays-Bas,

d'une part, dans le domaine des biens d'équipement, par des crédits à l'exportation accordés pour des montants très importants : les conventions de crédit acheteur à la signature desquelles votre société a participé, comme chef de file ou co-chef de file au cours de l'exercice écoulé, ont porté sur un montant total supérieur à F 5 milliards ;

d'autre part, dans le domaine des achats au comptant, par un doublement des opérations documentaires traitées par la banque.

En particulier votre Etablissement a joué un rôle majeur dans la mise en place des crédits à l'exportation liés aux fournitures d'équipements français destinés au développement et au transport du gisement de gaz de Frigg, situé à la fois sur les zones britannique et hollandaise de la Mer du Nord. En 1974, votre Etablissement a ainsi été chef de file de Crédits Acheteurs s'élevant à plus de 1,6 milliard de Francs.

Enfin à la suite de l'accord donné par les autorités compétentes indonésiennes, votre Etablissement procède à l'ouverture d'un bureau de Représentation à Djakarta.

opérations financières internationales

A maints égards, 1974 a été une année décisive pour le marché international. On se souviendra que ce marché avait été en quelque sorte créé, d'une part par l'existence de balances dollars hors des frontières des Etats-Unis, d'autre part par l'établissement en 1963 d'abord de la taxe de péréquation d'intérêts puis d'une série de mesures règlementant sévèrement la levée de capitaux aux Etats-Unis par des non-résidents et l'achat de valeurs mobilières étrangères par des résidents américains.

En janvier 1974, cette taxe a été supprimée et les mouvements de capitaux vers et en provenance des Etats-Unis ont été libérés. D'aucuns pensaient que la suppression de ces règlements contraignants aboutirait à faire disparaître le marché international des capitaux. Il n'en a rien été.

Même si l'on constate en 1974 une baisse sensible du niveau d'activité sur le marché des émissions en raison des taux très élevés sur le marché monétaire de l'euro-dollar, et si les montants émis n'ont représenté que \$ 1.725 millions contre \$ 3.254 millions en 1973, soit une baisse de 46 %, ce marché a continué de montrer une grande vitalité chaque fois que le contexte monétaire s'y prêtait, ainsi qu'en témoigne la vigoureuse reprise des premiers mois de 1975.

L'aggravation de l'inflation, l'accumulation de devises dans les pays producteurs de pétrole et les incertitudes monétaires ont déterminé le rythme d'activité sur ce marché, comme sur les marchés nationaux. En revanche, l'appel aux capitaux internationaux fait par les grandes sociétés américaines au cours du premier semestre 1974 a prouvé que les besoins de l'économie occidentale ne pouvaient être désormais satisfaits en totalité par un seul marché national, quelle que soit sa taille ou son importance.

Dans cette conjoncture difficile, la Banque de Paris et des Pays-Bas a tenu à pratiquer une politique d'extrême prudence et à limiter son intervention aux syndicats de direction de première signature, dont le placement demeurerait possible dans les circonstances difficiles qui ont prévalu presque tout le long de l'année. Notre Etablissement a dirigé ou co-dirigé en 1974 13 émissions obligataires pour un montant de \$ 324,3 millions, soit 18,80 % du total des émissions.

Si au plan des opérations financières internationales, 1974 a été une année très médiocre, il n'en va pas de même au niveau des crédits à moyen terme en dollars et en autres monnaies convertibles. Ces opérations ont assuré le relais et permis le financement des déficits de balances de paiements et d'investissements productifs au plan international.

En dépit de sérieux accidents bancaires, qui pendant quelques mois ont perturbé le fonctionnement du marché international et abouti à provisoirement différencier les taux pratiqués suivant le standing de l'emprunteur, le système a finalement montré sa résistance en fonctionnant à peu près normalement.

Ainsi, on constate même que jusqu'au mois de juillet, le marché des crédits bancaires en dollars a connu un essor remarquable puisque F 21,6 milliards de crédits ont été consentis en 7 mois, soit autant que pour l'ensemble de l'année 1973. Au deuxième semestre, l'activité dans ce secteur a accusé le contrecoup des pertes de change dans différents établissements et le rythme des opérations s'est ralenti avec toutefois une nette tendance à la reprise à partir du mois de décembre ; le total pour l'année atteint pratiquement \$ 28 milliards, soit une progression de 30 % par rapport à 1973.

On peut donc considérer que le système bancaire a contribué au recyclage des fonds pétroliers dans des conditions à peu près satisfaisantes, étant noté toutefois que la durée des crédits

consentis a été abaissée de 10 à 5 ans et que la prime demandée a progressé de 1/2 % à un minimum de 1 1/4 %.

ACTIVITES ET RESULTATS DES SUCCURSALES A L'ETRANGER

Malgré une conjoncture difficile en Grande Bretagne, qui a conduit les banques britanniques à constituer des provisions souvent importantes, l'activité bancaire s'est développée dans des conditions relativement satisfaisantes au cours de l'année 1974. La place que continue à occuper le City sur le plan international permet aux banques installées à Londres de participer activement aux nombreux crédits en devises montés au bénéfice de grands groupes internationaux. La succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas a dégagé un résultat net après provisions, de £ 352.000.

Notre succursale en République Fédérale d'Allemagne implantée à Francfort et à Dusseldorf, a développé activement ses relations avec la clientèle allemande et les entreprises étrangères installées en Allemagne, tant sur le plan des opérations bancaires courantes (le volume des crédits accordés s'élève à environ DM 300 millions) que sur le plan des relations industrielles : c'est ainsi qu'elle a facilité les négociations qui ont conduit à l'achat par le Groupe Rheinstahl de la Société d'ascenseurs Soretex. L'exercice s'est clôturé de manière particulièrement satisfaisante sur le plan des résultats.

Nous rappellerons enfin les excellents résultats obtenus, dès leur premier exercice, par nos succursales de Doha (Qatar) et d'Abu Dhabi, et les perspectives très favorables qui s'ouvrent à notre réseau pour 1975. Celui-ci a été complété ensuite par l'ouverture de deux nouvelles succursales, l'une en décembre dernier à Dubai, centre du marché régional de l'or et port actif, et tout récemment à Muscate, capital du sultanat d'Oman. Enfin nous avons l'autorisation d'implanter une succursale à Barhein, important centre commercial dans le Golfe.

PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice la Banque de Paris et des Pays-Bas a acquis 4.800 actions SOFIFOS B. Elle a par ailleurs acquis 20 % du capital de la Banque de Sharjah à la création de laquelle elle avait participé. Elle a aussi acquis 1.000.000 d'actions de la Banque des Antilles. Enfin, à la suite des apports des immeubles qu'elle détenait Boulevard St-Germain, votre société se trouve détenir 156.616 actions de la Compagnie Foncière Stein et Roubaix, soit 19,91 % du capital.

A la fin de l'exercice, la Banque de Paris et des Pays-Bas a cédé à UFIBA les 153.750 parts qu'elle détenait dans la capital de la B.P.P.B. Belgique soit 15 %. Elle a cédé par ailleurs 35.400 actions du Secours S.A. à l'OPFI-PARIBAS de manière à regrouper dans cette dernière société la totalité des actions détenues par le groupe.

COMPTES DE L'EXERCICE 1974

BILAN

Le total du bilan de la Banque de Paris et des Pays-Bas atteint F 16.475.109.840,16 contre F 13.564.576.783,39 ce qui représente une augmentation de 21,46 %.

Actif

Les "comptes à vue" et les "comptes et prêts à échéance" qui sont englobés dans la rubrique "banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire" s'élèvent à F 5.075 millions

contre F 4.944 millions

Les "bons du trésor" et "valeurs reçues en pension ou achetées ferme" figurent pour F 2.262 millions contre F 1.914 millions.

Les crédits à la clientèle figurant au bilan, soit sous forme de comptes débiteurs soit sous forme de crédits à court, moyen ou long terme, s'élevaient à F 5.652 millions contre F 3.962 millions.

Les titres de filiales et participations représentent un montant de F 457 millions contre F 413 millions et les titres de placement sous leurs deux rubriques "Fonds d'Etat, bons et obligations" et "autres titres de placement" F 245 millions contre 250 millions.

Passif

La rubrique "banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire" est en sensible augmentation à la fois dans les comptes à vue qui passent de F 1.904 millions à F 2.754 millions et dans les comptes à terme de F 5.069 millions à F 5.837 millions.

Les dépôts de la clientèle représentés par les trois rubriques "comptes d'entreprises", "comptes de particuliers" et "bons de caisse" atteignent au total F 4.347 millions contre F 3.709 millions, en hausse de 17,2 %.

Hors-bilan

Les valeurs données en pension ou vendues ferme passent de F 8.142 millions à F 8.935 millions et les cautions ou avals pour compte de la clientèle de F 3.449 millions à F 5.430 millions.

RESULTATS

L'ensemble des produits bancaires est passé de F 1.407.729.892,12 à F 2.429.664.280,96. Les frais bancaires ont progressé de F 975.836.263,51 à F 1.961.981.045,77. La différence entre ces deux montants qui représente les recettes bancaires semi-nettes se trouve donc légèrement supérieure à ce qu'elle était pour l'exercice précédent.

Les revenus du portefeuille-titres figurent pour F 57.499.177,33 et les produits accessoires pour F 5.011.250,33.

Les charges d'exploitation sont réparties en frais de personnel, impôts et taxes, autres charges d'exploitation et charges sur emprunts obligataires. Elles représentent un montant total de plus de F 382 millions contre F 323 millions au 31 décembre 1973.

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Montant total distribué aux actionnaires	Revenu global	Dividende distribué	Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal)
1971	5.000.000	51.000.000	15,30	10,20	5,10
1972	5.000.000	65.000.000	19,50	13, --	6,50
1973	5.000.000	68.250.000	20,48	13,65	6,83

La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à F 7.788.592,67 et l'excédent des provisions constituées sur provisions reprises à F 69.907.982,76. Rappelons que sous cette rubrique figurent tant les provisions pour risques bancaires que les provisions sur titres.

Pour la première fois cette année, ont été appliquées les dispositions de la loi du 21 décembre 1973 selon lesquelles les participations cotées ouvrant droit au régime fiscal des sociétés mères ne peuvent faire l'objet de provisions que s'il est constaté une dépréciation réelle. Pour ces participations la moyenne des cours de bourse n'est plus le seul critère à prendre en considération.

Il est à remarquer que si les provisions sur titres avaient été calculées comme les années précédentes en fonction du seul cours de bourse, la B.P.P.B. aurait constitué F 8.319.702,- de provisions supplémentaires.

Le bénéfice d'exploitation ressort à F 70.465.497,02.

Au compte de pertes et profits sont enregistrés les bénéfices et les pertes sur cession de titres. Ils constituent la plus grande partie des rubriques "profits exceptionnels" et "pertes exceptionnelles" qui figurent respectivement pour F 52.580.277,23 et F 6.084.549,74.

On trouve également dans ce compte, les écritures relatives à la participation des salariés aux fruits de l'expansion, tant pour la participation de l'exercice, soit F 4.627.993,08 que pour la provision pour investissement constituée selon la réglementation en vigueur sur la base de la participation de l'année antérieure. Cette provision est reprise sous la rubrique "dotation de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation".

La provision pour l'impôt sur les sociétés s'élève au total à F 47.031.583,71. Dans ce montant figure l'impôt à 15 % sur les résultats à long terme taxables de l'exercice, soit F 468.253,- et la contribution exceptionnelle 1974, soit F 8.957.502,-.

Le bénéfice de l'exercice est réparti en deux lignes, le bénéfice de l'exercice proprement dit de F 63.167.303,38 et la plus-value nette à long terme, soit F 409.650,68.

Aucune dotation n'est à faire à la réserve légale qui représente déjà 10 % du capital social. Après distribution d'un dividende net total de F 55.000.000 (soit F 11,- par action), le report à nouveau s'établirait à F 12.841.006,95 en augmentation de F 8.167.303,38.

Il est rappelé conformément à la loi que le revenu global par action au titre des trois derniers exercices s'établissait ainsi :

★
★ ★

Nous tenons à remercier en votre nom l'ensemble du personnel de notre Banque qui par sa compétence et son dévouement à largement contribué au développement de nos activités.

Au 31 décembre 1974, les effectifs de la Banque de Paris et des Pays-Bas comprenaient 3.092 personnes contre 2.933 au 31 décembre 1973, soit une augmentation de 5,4 %.

L'application de l'accord d'intéressement a permis de dégager au titre de l'exercice 1973 une réserve spéciale de participation dont le montant s'élevait à F 2.530.151 contre F 2.996.339 l'année précédente. Cette réserve, bloquée cinq ans, a été répartie en 1974 entre 3.120 personnes, soit un chiffre moyen de F 811 par bénéficiaire.

Le Centre de Formation a poursuivi et développé ses actions de formation et de perfectionnement. En 1974, on a compté 84.000 heures de formation pour 1.354 inscriptions.

★
★ ★

Au siège, MM. Gérard ESKENAZI, Michel JAUGEY, Hervé PINET ont été nommés Directeurs, MM. François DENISOT, Guy LEBRETON, Jacques de MAISTRE, Jean RICHARD, Directeurs Adjointes, Claude de CROUY-CHANEL, Armand d'ETIGNY, Gilbert GRANCHET, Dominique HOENN, Sous-Directeurs, Didier FAHMY, Pierre LABBE-LAURENT, Hubert PREBAY, Jean-François STEINER, Fondés de Pouvoirs.

M. Pierre JARRY a été nommé Directeur Régional de la Région Midi Méditerranée.

M. Guy FRECHIN a été nommé Directeur de la succursale de Metz, MM. Gilbert BALOJRA, Directeur de l'Agence de Fos-sur-Mer, Jean BOULARD, Directeur de l'agence Faubourg Saint-Honoré, Yves GOMEZ, Directeur de l'agence de Mulhouse, Eugène MATHET, Directeur de l'agence Roucas-Blanc à Marseille, Maurice SEMEZIS, Directeur de l'agence Opéra, Marc VAN DER ELST, Directeur de l'agence de Saint-Etienne.

M. Christian GAMET a été nommé Chef d'agence à Marseille Vieux-Port, MM. Pierre PAUVRET, Chef de l'agence Prado Paradis à Marseille, André PILOZ, Chef d'agence à Lyon-Bellecour.

M. Jean-Claude ROPIQUET a été nommé Directeur de l'agence Télé-Banque.

★
★ ★

Notre Conseil a été douloureusement éprouvé par le décès survenu le 14 janvier dernier, de M. Pierre DAVID-WEILL, associé gérant de Lazard Frères. Depuis sa nomination en 1959, M. DAVID-WEILL a été pour les membres de notre Conseil un collègue hautement estimé et durant de longues années d'une coopération confiante, nous avons toujours apprécié sa profonde connaissance des problèmes et la grande qualité de ses conseils. Nous regrettons unanimement sa disparition.

Nous vous proposons, de réélire, jusqu'à l'Assemblée appelée à approuver les comptes de l'exercice 1981, M. Pierre DECKER et Maurice NAESSENS dont le mandat est arrivé à expiration.

Notre Collège des commissaires a été atteint par le décès, en juin dernier, de M. Philippe SIMON qui, comme Commissaire aux comptes nous apportait l'appui de son expérience et de ses remarquables connaissances. M. Jacques de BOIS, commissaire

aux comptes suppléant assure désormais les fonctions de commissaire aux comptes titulaire et nous proposons de nommer M. André REYDEL commissaire aux comptes suppléant pour six exercices.

**RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, pour l'exercice 1974, de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Les contrôles que nous avons effectués en liaison avec le service de l'Inspection, en cours d'année et après la clôture des comptes, ont eu pour objet de constater la tenue régulière des livres, de vérifier la régularité des comptes et d'apprécier la sincérité des documents soumis à votre approbation.

Le bilan et les comptes de résultats vous sont présentés conformément aux prescriptions de la Commission de Contrôle des Banques ; les règles appliquées en vue de la détermination du bénéfice de l'activité bancaire n'ont pas varié dans leur principe et les provisions pour risques ont été appréciées selon les mêmes critères que pour les exercices antérieurs.

Pour ce qui concerne les titres de participations, il a été fait application des dispositions de la loi du 21 Décembre 1973 stipulant que les titres cotés ouvrant droit au régime fiscal des Sociétés-mères ne peuvent faire l'objet de provisions que s'il est constaté une dépréciation réelle. Toutefois, pour les participations qui représentent moins de 10 % du capital pour l'ensemble des filiales consolidables du Groupe PARIBAS, il a été estimé que le cours de bourse demeurerait le critère le plus significatif pour la détermination des provisions.

Votre Conseil vous donne des indications sur les provisions supplémentaires qui auraient dû être constatées si l'évaluation de l'ensemble des titres cotés avait été faite, comme pour les exercices précédents, sur la base du cours de bourse.

En conclusion de nos contrôles et n'ayant aucune réserve à formuler sur les documents soumis à votre approbation et les informations qui vous sont données sur la situation financière et les comptes de votre Société, nous pouvons délivrer la certification de sincérité et de régularité prescrite par la loi.

Paris, le 8 Avril 1975

Commissaires aux Comptes Inscrits

Jacques de BOIS Claude CASTEL

RAPPORT SPECIAL

Mesdames, Messieurs,

Au cours de l'exercice, votre Conseil d'Administration n'a autorisé aucune opération dans le sens et suivant la procédure de l'article 101 de la loi du 24 Juillet 1966.

Nous vous rappelons que les opérations courantes, conclues à des conditions normales ou pouvant être considérées comme normales entre Sociétés d'un même Groupe, ne requièrent pas d'autorisation préalable et n'entrent pas dans le cadre du présent rapport.

En ce qui concerne la poursuite des conventions antérieures, nous vous informons que la rémunération spéciale versée à Monsieur DOUMENC a été fixée, pour 1974, à Francs 127.593,67.

Paris, le 28 Mars 1975

Les Commissaires aux Comptes Inscrits

Jacques de BOIS Claude CASTEL

BILAN

ACTIF	au 31.12.1973	au 31.12 1974
Caisse, instituts d'émission, trésor public, comptes courants postaux	340 851 869,25	453 725 530,92
Banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire :		
<i>a) Comptes à vue</i>	1 238 660 347,01	1 417 266 650,79
<i>b) Comptes et prêts à échéance</i>	3 706 259 813,57	3 657 776 608,01
Bons du trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme	1 914 984 528,04	2 262 133 261,53
Crédits à la clientèle - portefeuille :		
<i>a) Crédits à court terme</i>	1 889 266 130,18	2 048 034 436,18
<i>b) Crédits à moyen terme</i>	320 717 279,84	715 085 072,88
<i>c) Crédits à long terme</i>	415 459 885,25	619 200 126,46
Crédits à la clientèle - comptes débiteurs	1 336 663 949,81	2 270 239 061,25
Comptes de régularisation et divers	872 203 100,73	1 166 447 539,75
Débiteurs divers	2 331 098,76	17 008 287,50
Débiteurs par acceptations	390 108 300,13	671 644 266,04
Comptes d'opérations sur titres	313 830 048,63	279 992 573,79
Titres de placement :		
<i>a) Fonds d'Etat, bons et obligations</i>	29 576 996,75	13 705 349,65
<i>b) Autres titres de placement</i>	220 580 018,46	231 545 193,15
Titres de filiales et participations	413 693 875,91	457 747 550,77
Immobilisations	159 389 541,07	193 558 331,49
	13 564 576 783,39	16 475 109 840,16

HORS BILAN

Valeurs données en pension ou vendues ferme
Cautions et avals pour le compte de la clientèle
Ouvertures de crédits confirmés
Autres engagements

PASSIF	au 31.12.1973	au 31.12.1974
Instituts d'émission, banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire :		
<i>a) Comptes à vue</i>	1 904 577 107,02	2 754 768 004,87
<i>b) Comptes et emprunts à échéance</i>	5 069 216 397,15	5 837 796 513,99
Comptes d'entreprises et divers :		
<i>a) Comptes à vue</i>	1 759 088 735,30	1 857 103 764,10
<i>b) Comptes à échéance</i>	957 552 931,49	1 221 730 503,08
Comptes de particuliers :		
<i>a) Comptes à vue</i>	393 372 467,00	381 333 080,16
<i>b) Comptes à échéance</i>	295 159 228,02	519 154 736,88
<i>c) Comptes d'épargne à régime spécial</i>	61 810 833,98	64 506 618,58
Bons de caisse	242 174 323,38	303 606 837,20
Comptes de régularisation, provisions et divers	1 250 483 839,81	1 584 030 231,03
Créditeurs divers	13 732 777,39	24 722 041,08
Acceptations à payer	390 108 300,13	671 644 266,04
Comptes d'opérations sur titres	201 413 092,95	233 729 249,32
Obligations	197 965 750,00	197 736 040,00
Réserves	254 637 199,37	254 997 296,20
Capital	500 000 000,00	500 000 000,00
Report à nouveau	1 772 000,61	4 673 703,57
Résultat net long terme	360 096,83	409 650,68
Bénéfice de l'exercice	71 151 702,96	63 167 303,38
	13 564 576 783,39	16 475 109 840,16

au 31.12.1973

au 31.12.1974

8 142 820 767,02	8 935 575 968,22
3 449 501 311,15	5 430 452 656,47
1 457 328 628,88	1 718 580 375,00
627 969 519,32	1 248 352 994,00

COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE

DEBIT	1973		1974		CREDIT	1973		1974	
FRAIS BANCAIRES		975.836.263,51		1.961.981.045,77	PRODUITS BANCAIRES		1.407.729.892,12		2.429.664.280,96
. Banques et ENBAMM	304.106.271,39		612.975.265,38		. Banques et ENBAMM	258.810.009,24		457.015.458,69	
. Charges de trésorerie	562.536.735,25		1.120.605.695,-		. Produits des opérations de trésorerie	288.280.927,31		642.663.329,15	
. Intérêts versés aux comptes de la clientèle et sur bons de caisse	109.016.769,30		228.250.206,17		. Produits perçus sur crédits consentis à la clientèle	542.822.310,08		838.120.652,72	
. Autres charges bancaires	176.487,57		149.879,22		. Produits perçus sur comptes débiteurs de la clientèle	119.666.915,46		257.680.677,30	
FRAIS DE PERSONNEL		189.884.587,59		234.338.652,44	. Autres produits bancaires	198.149.730,03		234.184.163,10	
IMPOTS ET TAXES		40.064.001,71		45.360.504,20	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES		43.486.425,65		57.499.117,33
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		78.227.414,53		87.263.193,55	PRODUITS ACCESSOIRES		2.074.985,58		5.011.250,33
INTERETS SUR EMPRUNTS OBLIGATAIRES		15.075.643,00		15.069.180,21					
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS		5.607.158,38		7.788.592,67					
EXCEDENT DES PROVISIONS CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES		82.663.747,94		69.907.982,76					
BENEFICE D'EXPLOITATION		65.932.486,69		70.465.497,02					
		1.453.291.303,35		2.492.174.648,62			1.453.291.303,35		2.492.174.648,62

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

DEBIT	1973		1974		CREDIT	1973		1974	
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		2.530.094,30		4.627.993,08	Bénéfice d'exploitation		65.932.486,69		70.465.497,02
Pertes exceptionnelles		5.585.054,44		6.084.549,74	Profits exceptionnels		66.043.577,61		52.580.277,23
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation		2.921.559,20		1.724.693,66					
Impôts sur les bénéfices		49.427.556,57		47.031.583,71					
Bénéfice de l'exercice		71.151.702,96		63.167.303,38					
Résultat à long terme		360.096,83		409.650,68					
		131.976.064,30		123.045.774,25			131.976.064,30		123.045.774,25

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 1974 tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'Administration et décide d'affecter à la "réserve spéciale de plus-values à long terme" une somme de F 409 650,68, correspondant aux résultats à long terme compris dans le bénéfice de l'exercice. Pour satisfaire aux obligations fiscales, l'Assemblée décide de donner le caractère de réserve spéciale de plus-values à long terme à la prime d'apport à hauteur de F 2 243 791,12.

Elle fixe pour cet exercice le dividende net à F 11,- par action de F 100 qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 5,50 correspond à un revenu global de F 16,50.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 30 Mai 1975.

L'Assemblée Générale rappelle, conformément à la loi, que le revenu global par action au titre des trois derniers exercices s'établissait ainsi

Exercice	Capital rémunéré	Montant total distribué aux actionnaires	Revenu global	Dividende distribué	Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal)
1971	500.000.000	51.000.000	15,30	10,20	5,10
1972	500.000.000	65.000.000	19,50	13,-	6,50
1973	500.000.000	68.250.000	20,48	13,65	6,83

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale réélit MM. Pierre DECKER et Maurice NAESSENS Administrateurs. Leurs fonctions prendront fin lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1980.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du décès de M. Philippe SIMON et constatant que M. Jacques de BOIS, Commissaire aux comptes suppléant, assume désormais les fonctions de Commissaire aux comptes titulaire, nomme M. André REYDEL Commissaire aux comptes suppléant pour six exercices.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes, conformément aux dispositions de l'article 101 de la loi du 24 Juillet 1966, approuve les opérations mentionnées dans ce rapport.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à émettre et à créer, en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des bons et obligations, en toutes monnaies, jusqu'à concurrence d'un montant égal au capital social.

En outre, l'Assemblée Générale autorise, en tant que de besoin, le Conseil d'Administration à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission de bons ou obligations, en toutes monnaies, jusqu'à concurrence d'un montant égal au capital social.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DETENUES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 1974

	nombre de titres	valeur d'inventaire
OBLIGATIONS		
Electricité de France 5 % 1961	1) 45.246 obligations	11.690.319,04
Electricité de France 5 % 1961 remboursables	1) 23 obligations	5.942,56
Electricité de Doniambo 8,50 % - 12 %	1) 430 obligations	21.500.000, --
Gaz de France 5,75 % 1965	1) 4.900 obligations	2.009.088,05
BANQUES ET SOCIETES FINANCIERES		
Banque Franco-Roumaine	1.750 actions	1.750.000, --
Société d'Etudes pour l'Expansion du Bassin de l'Adour "SEBADOUR"	2.315 actions	243.075, --
Crédit National	2.447 actions	649.825,32
Banque des Antilles Françaises (non libérées)	1.000.000 actions	2.500.000, --
Compagnie pour le Développement des Télécommunications "CODETEL"	6.000 actions	590.771,52
Crédit Martiniquais	4.346 actions	2.173.000, --
Société Financière pour l'Expansion des Télécommunications "FINEXTEL"	22.996 actions	2.423.806, --
Société d'Etudes et de Financement pour la Modernisation des Immeubles "FIMODI"	1.495 actions	97.175, --
Société pour le Financement d'Immeubles Commerciaux et Industriels "SOFICOMI"	3.000 actions nouv.	195.000, --
Société Financière d'Etudes et de Placements "SOFINEP"	1.796 actions	214.190,96
Sofifos "B"	5.480 actions	931.600, --
Sofifos obligations convertibles B 8,75 %	24.800 actions	12.400.000, --
Sofifos obligations convertibles B 1974	2) 24.000 oblig. convertibles	12.000.000, --
Groupement pour le financement des Ouvrages de Bâtiments, Travaux Publics et Activités diverses "G.O.B..T.P."	2) 15.600 oblig. convertibles	7.800.000, --
Société Financière de Chatillon Commentry	4.000 actions	400.000, --
Société Financière de Chatillon Commentry (em. 74)	1.649 actions	184.667,97
Société Française de Factoring International "Factors France"	2.349 actions	517.535,95
Union Financière pour le Financement de l'Economie Céréalière "UNIGRAINS"	2.463 actions	231.299, --
Crédit à l'Équipement des Ménages "CETELEM"	2.716 actions	271.600, --
Omnium Financier de Valeurs Mobilières "OFIVALMO"	5.141 actions	1.482.715,81
Société de Financement par Crédit-Bail pour les Télécommunications "CREDITEL"	13.432 actions	1.877.256,32
	1.400 actions	140.084, --
	100.000 actions	10.000.000, --
SOCIETES FONCIERES ET IMMOBILIERES		
SIMCA-NORD	3.300 actions	330.019,80
Ugimo	1.430 actions	141.813,10
Compagnie Foncière Stein et Roubaix	156.616 actions	28.549.791,67

(1) lire obligations

(2) lire obligations convertibles

	nombre de titres	valeur d'inventaire
SOCIETES D'INVESTISSEMENT ET DE PORTEFEUILLE		
Compagnie d'Investissement et de Placement "C.I.P."	9.596 actions	609.102,75
Société Immobilière Française pour l'Investissement "SIFIS-SIEMENS"	17.995 actions	1.799.500, --
Crédinter	22.377 actions	2.379.570,18
Sélection Croissance	1.597 actions	650.745,56
Société Générale pour le Financement de l'Epargne "SOGEPARGNE"	8.270 actions	1.912.520,20
Société Générale d'Epargne et d'Investissement "SOGEVAR"	10.010 actions	2.416.714,30
Paribas Gestion	4.988 actions	514.063,28
Mondiale d'Investissement	1.618 actions	162.447,20
L'U.A.P. Investissement	24.562 actions	1.202.115,36
Fortune I	9.990 actions	992.806,20
Compagnie Parisienne Immobilière Scheffer-Mignot	1.088 actions	292.296,87
Sicobli	79 actions	929.767,59
Valeur Pierre	200 parts	219.000, --
Essor	48.000 actions	5.312.160, --
Epargne Revenu	1.990 actions	471.033, --
Enerco (non libérées)	4.499 actions	224.950, --
Epargne Assurance	29.194 actions	3.331.327,34
Société Française d'Etudes et Réalisations Maritimes Portuaires et Navales "SOFREMER"	1.000 actions	100.000, --
France Croissance	58.088 actions	6.046.379,92
France Epargne	67.042 actions	6.910.018,94
C.G.E. Développement	1.960 actions	196.000, --
Conseil Investissement	49.965 actions	999.300, --
Batibail Sicomi (de F 1.000)	50 actions	50.060, --
Batibail Sicomi (de F 100, -)	2.749 actions	281.772,50
Omnium de Participations Bancaires de Paris et de Pays-Bas "O.P.B.-Paribas"	1.677.775 actions	94.385.066,57
Omnium de Participations Financières et Industrielles de Paris et des Pays-Bas "O.P.F.I.-Paribas"	2.431.432 actions	220.816.580, --
Omnium de Participations Financières et Industrielles de Paris et des Pays-Bas "O.P.F.I.-Paribas" 7 % Décembre 1971	1) 100.000 obligations	100.000.000, --
Société d'Intérêts Financiers et Participations "SIFIP"	1.209 actions	120.900, --
Groupement pour le Financement de l'Audiovisuel et de la Télédistribution "GIFATEL"	1.100 actions	110.000, --
Groupe des Industries de la Mer "GIMER"	3.000 actions	300.000, --
Foncier Investissement	9.455 actions	2.332.075,75
Société Immobilière et Mobilière de l'Afrique du Nord "SIMAN"	52.000 actions	346.840, --
Obligations Convertibles	20.500 actions	2.047.745, --
Société d'Etudes et de Réalisation des Equipements commerciaux du Centre Ville à Créteil "SEREC"	2.000 parts	200.000, --
Compagnie Générale de Participations et d'Entreprises "CEGEPAR"	21.000 actions	772.800, --
Compagnie Financière pour l'Outremer "COFIMER"	29.707 actions	1.890.256,41
SOCIETES DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPANSION		
Société de Développement des Régions Sahariennes "S.D.R.S."	6.386 actions	446.074,40
Compagnie Nationale d'Aménagement du Bas Rhône et du Languedoc	2.122 actions	212.200, --
Société Lorraine de Développement et d'Expansion "LORDEX"	13.716 actions	1.314.321,23
Société Alsacienne de Développement et d'Expansion "SADE"	4.139 actions	381.107,14
Société Alsacienne de Développement et d'Expansion "SADE" Obligations convertibles 7 % 1973	2) 1.254 obligations convertibles	157.201,44
Société de Développement du Centre-Est "CENTRE EST"	23.519 actions	1.820.377,44
Société pour le Développement de la Région Méditerranéenne	4.445 actions	240.091,98
Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais	3.208 actions	279.610,08
Société de Développement Régional de Normandie	2.521 actions	207.614,98
Société de Développement Régional de Normandie émission 1/7/1974	1.361 actions	141.449,86
Société de Développement Régional du Sud-Est	22.242 actions	2.284.475,82
Société de Développement Régional du Sud-Ouest "EXPANSO"	3.411 actions	306.968,08
Société Toulousaine et Financière du Sud-Ouest "TOFINSO"	784 actions	188.009,72
Société Toulousaine et Financière du Sud-Ouest "TOFINSO" (émission 1.4.1974)	177 actions	44.307,64
Société Toulousaine et Financière du Sud-Ouest "TOFINSO" (émission 1974 - 1.1.1975)	54 actions	13.592,79

(1) lire obligations
(2) lire obligations convertibles

	nombre de titres	valeur d'inventaire
ALIMENTATION		
B.S.N. Gervais Danone	2.120 actions	756.161,60
JOURNAUX - PAPIERS ET IMPRIMERIES		
Dafsa	2.342 actions	234.200, --
MINES METALLIQUES DIVERSES		
International Nickel of Canada	4.000 actions	369.760, --
PETROLES ET CARBURANTS		
Compagnie Française des Pétroles "B"	163.792 actions	13.139.394,24
Société de Participations Pétrolières "PETROPAR" 7 % 1967	1.408 obligations	1.408.000, --
PRODUITS CHIMIQUES		
Péchiney Ugine Kuhlmann	43.165 actions	4.787.861,80
Pierrefitte-Auby	18.775 actions	1.272.014,79
TRANSPORTS-AIR-MER		
Compagnie Générale Transatlantique	20.000 actions	877.200, --
Compagnie de Navigation Mixte	10.150 actions	984.119,16
Compagnie de Navigation Mixte	3) 10.150 droits d'attribution	315.089,50
TRANSPORTS-TERRESTRES		
Société Française du Tunnel sous la Manche	14.393 actions	1.439.300, --
VALEURS DIVERS		
Société pour la Réalisation de Bâtiments Publics et Administratifs	1.000 actions	100.000, --
VALEUR D'INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE-TITRES		F 702.998.093,57
Titres énumérés ci-dessus		F 618.346.995,68
Titres de Sociétés étrangères non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs		F 82.799.285,03
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à F 100.000, -- par catégorie		F 1.851.812,86

(3) lire droits d'attribution

**TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES
ET LES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 1974**

SOCIETES	Capital	Réserves	Quote-part du capital détenue (en %)
<i>I - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la Banque de Paris et des Pays-Bas</i>			
A - FILIALES (50% au moins du capital détenu par la Banque de Paris et des Pays-Bas)			
Omnium de Participations Bancaires de Paris et des Pays-Bas "O.P.B. - PARIBAS"	129.150.000,00	90.075.004,95	64,95
B - PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par la Banque de Paris et des Pays-Bas)			
- Omnium de Participations Financières et Industrielles de Paris et des Pays-Bas "OPFI-PARIBAS"	468.600.000,00	328.436.310,20	25,93
- Compagnie Foncière Stein et Roubaix	39.325.000,00	94.683.435,71	19,91
- Société de Financement par Crédit-Bail pour les Télécommunications "CREDITEL"	100.000.000,00	1.551.306,73	10,00
<i>II - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations</i>			
A - FILIALES			
Françaises			
B - PARTICIPATIONS			
Dans les sociétés françaises			
Dans les sociétés étrangères			

Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	bénéfice net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la BPPB
94.385.066,57	—	—	15.342.426,78	11.686.008,44	7.479.010,00
220.816.580,00	—	—	65.059.093,84	47.583.631,68	12.153.785,00
28.549.791,67	8.252.000,00	761.585,62	9.280.928,59	2.621.686,29	—
10.000.000,00	70.500.000,00	—	83.572.334,27	10.165.363,00	300.800,00
1.050.300,00	—	—			—
13.378.068,87	32.785.000,00	19.120.633,54			843.515,00
6.772.200,86	62.000,00	—			3.994.086,17

**TITRES DE FILIALES ET DE PARTICIPATIONS
ACQUIS AU COURS DE L'EXERCICE**

(article 356 de la loi du 24 juillet 1966)

I - FILIALES A PLUS DE 50 % (% acquis ou atteint au cours de l'exercice)

SOCIETES D'INVESTISSEMENT ET DE PORTEFEUILLE

510 actions Antin-Gestion

II - PARTICIPATIONS (participations acquises ou portées à 10 %)

BANQUES ET SOCIETE FINANCIERES

Françaises

1 000 000 actions Banque des Antilles (non libérées)
5 480 actions Société Financière Etudes Participations SOFINEP

Etrangères

40 000 actions Aseam Capital Corporation (Thailand)
28 500 actions Bank of Sharjah

SOCIETES FONCIERES ET IMMOBILIERES

Françaises

156 616 actions Compagnie Foncière Stein et Roubaix

SOCIETES D'INVESTISSEMENT ET DE PORTEFEUILLE

Françaises

999 actions Gimixte
4 499 actions Enerco (non libérées)
998 actions Generco (non libérées)
200 actions Société Européenne d'Etudes Financières

Etrangères

3 995 actions World Wide Growth Management Luxembourg
500 actions Partamo S.A.

VALEURS DIVERSES

1 000 actions Société pour la Réalisation de Bâtiments Publics
et Administratifs "EX SEDI"

**RESULTATS FINANCIERS
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

(Articles 133, 135 et 148 du Décret sur les sociétés commerciales)

nature des indications	1970	1971	1972	1973	1974
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000
b) Nombre d'actions émises	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a) Crédit du compte d'exploitation			1 132 970 002	1 453 291 303	2 492 174 648
b) Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions			229 892 745	212 131 821	190 029 806
c) Impôts sur les bénéfices	21 550 000	44 800 000	41 644 561	49 427 556	47 031 583
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	38 315 051	53 430 742	65 360 635	71 511 799	63 576 954
e) Montant des bénéfices distribués	36 250 000	51 000 000	65 000 000	68 250 000	55 000 000
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions			37,649	32,54	28,60
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	7,663	10,686	13,072	14,31	12,71
c) Dividende versé à chaque action	7,25	10,20	13, --	13,65	11, --
IV - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	1 882	2 337	2 588	2 933	3 092
b) Montant de la masse salariale et participation aux bénéfices	83 942 758	106 763 444	122 248 648	137 032 794	166 179 923
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Oeuvres Sociales, etc.)	22 658 253	27 654 176	41 068 693	49 054 321	59 702 391

Il a été possible à partir de 1972 de publier certaines informations par suite de la nouvelle présentation des comptes prévue par la Commission de Contrôle des Banques. De cette nouvelle présentation il résulte une répartition différente des frais de personnel et des charges sociales qui ne permet pas une comparaison rigoureuse avec les chiffres des années précédentes.